

Sensibilisation PHMR

0 jour 1 heure

Programme de formation

Public visé

Toute personne travaillant sur un aéroport en contact ou qui doit prendre en charge des passagers handicapés, des passagers à mobilité réduite et des autres passagers ayant des besoins spéciaux.

Pré-requis

Pas de pré requis

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre les obligations légales de l'UE concernant la sensibilisation et l'assistance aux personnes à mobilité réduite.
2. Être en mesure d'accueillir et de mettre en œuvre les procédures d'accueil des personnes en situation de handicap
3. Savoir communiquer efficacement en fonction des typologies de handicap rencontrées

Description / Contenu

Introduction

Expliquer ce que signifie la PHMR et pourquoi il est important de sensibiliser à cette question.

Réglementation UE et handicap dans le transport aérien :

- Présentation du Règlement (CE) n° 1107/2006 et de ses implications pour les passagers en situation de handicap.
- Présentation des étapes à suivre pour accueillir et assister efficacement les passagers handicapés ou à mobilité réduite, conformément à la réglementation de l'UE

Compréhension des besoins des personnes en situation de handicap

- Identification des différents types de handicap : moteur, visuel, auditif, cognitif.
- Analyse des besoins spécifiques de chaque typologie de handicap en matière d'accueil et de prise en charge.

Communication efficace dans un contexte aéroportuaire

- Les grands principes
- Techniques de communication adaptées à chaque typologie de handicap rencontrée : langage clair, outils de communication alternatifs, sensibilisation à la communication non verbale.

Point fort mise en avant des mesures prises par les aéroports de CDG et Orly.

- le service assistance mobility
- Les infrastructures et les cheminements



Modalités pédagogiques

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- Support de formation disponible en ligne
- Exercices et QCM d'auto évaluation accessibles à la fin de la formation
- Un tutorat pédagogique et technique à distance est assuré par mail et téléphone

Modalités Accessibilité

22/04/2024